

Assemblée Générale Saison 2022/2023

AMBERIEU EN BUGEY

3 Juin 2023

10H00-12H00



ORDRE DU JOUR

- ❑ Introduction
- ❑ Bilan moral
- ❑ Bilan financier
- ❑ Perspectives 2023/2024
- ❑ Election des membres du CA

INTRODUCTION



- A tous les clubs représentés
- Assemblée générale ordinaire → Obligation légale pour toute association !
 - Présentation / échange : 1h à 1h30
 - Moment de convivialité
- Questions ? N’hésitez pas à nous interrompre !

INTRODUCTION

■ Historique du Codep01

- Création du Codep01 en 1994 (par Frédéric Pichard);
- Croissance du badminton dans l'ain et professionnalisation du Codep en 2008;
- Cataclysme en septembre 2020 (AG de la saison 2019/2020) : Tous les membres du CA démissionnent sauf Frédéric qui poursuit pour préserver l'emploi d'Antoine;
- Saison 2020/2021 : Aucun CA en place, uniquement les actions d'Antoine;
- Saison 2021/2022 : Arrivée de nouveaux membres
- Saison 2022/2023 : Stratégie d'équilibre financier en gardant un maximum d'activités pour les clubs !



Bilan Moral Saison 2022/2023

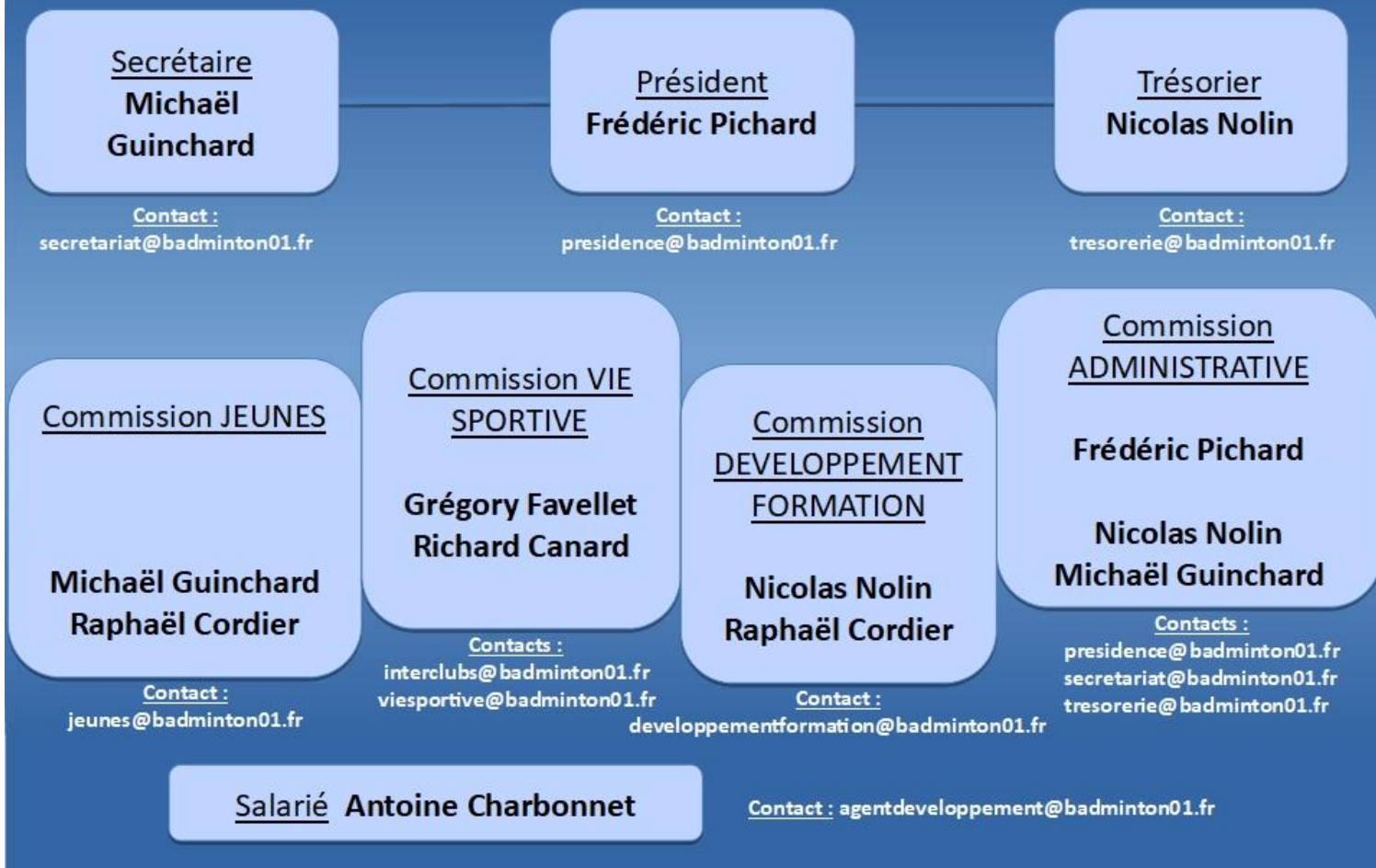
Michael Guinchard



LE COMITE D'ADMINISTRATION

- 2 nouveaux arrivants :
 - Gildas Laforêt
 - (Romain Lebault) – Support externe

Organigramme du Comité Départemental de Badminton de l'Ain (septembre 2021)



A QUOI SERT LE CODEP ?



Rôle de développeur de proximité et d'animation de son territoire :

- **Projet de développement de proximité :**
 - Le développement qualitatif des clubs ;
 - La promotion de proximité de la pratique ;
 - La vie sportive de proximité ;
 - L'appui au développement des ressources humaines et des outils de communication.
- **Elaboration et mise en œuvre d'un projet de proximité d'accès au haut-niveau.**

A QUOI SERT LE CODEP ?



Rôle de développeur de proximité et d'animation de son territoire :

- Organisation de formations ;
- Support à la structuration des clubs ;
- Support à la demande de subventions ;
- Organisation des rencontres amicales ;
- Organisation des interclubs ;
- Organisation des championnats ;
- Support à l'organisation des TDJs;

■ **Projet de développement de proximité :**

- Le développement qualitatif des clubs ;
- La promotion de proximité de la pratique ;
- La vie sportive de proximité ;
- L'appui au développement des ressources humaines et des outils de communication.

- Promotion des écoles de Bad ;
- Organisation des stages EDJ ;
- Accompagnement en compétition ;
- Détection DAD et DAR.

Elaboration et mise en œuvre d'un projet de **proximité d'accès au haut-niveau.**

SUPPORT DES SALARIES POUR LA MISE EN PLACE

MISSIONS	Antoine - 100%		Dylan – 15%	Jonathan – 15%	Carlos – 15%
	Avant	2022			
Le développement qualitatif des clubs	23%	13%	2%		
La promotion de proximité de la pratique	5%	8%			
La vie sportive de proximité	19%	11%			2%
Développement des ressources humaines et des outils de communication	24%	29%			
Elaboration et mise en œuvre d'un projet de proximité d'accès au haut-niveau (*).	29 %	38%	13%	15%	13%

PROJET OLYMPIADE 2020/2024 DEFINI PAR LES CLUBS

SCÉNARIO PRIORITAIRE : Fidéliser par l'offre de rencontre (conviviale et/ou sportive)

- Accroître le nombre de rencontres pour le public jeune (U9 à U19) : plateaux minibad, promobads, TDJs, Interclubs, etc...
- Piloter une offre de rencontre adulte de proximité (circuit départemental, promobad, championnat vétérans, etc.)
- Fidéliser les meilleurs U15, U17 et U19 par différents leviers (planning de compétitions, créneaux supplémentaires par bassin, passerelles scolaires, etc.)

OBJECTIFS : - Augmentation du nombre de compétiteurs actifs
- Augmentation du taux de renouvellement des licenciés
- Accroissement de l'engagement bénévole

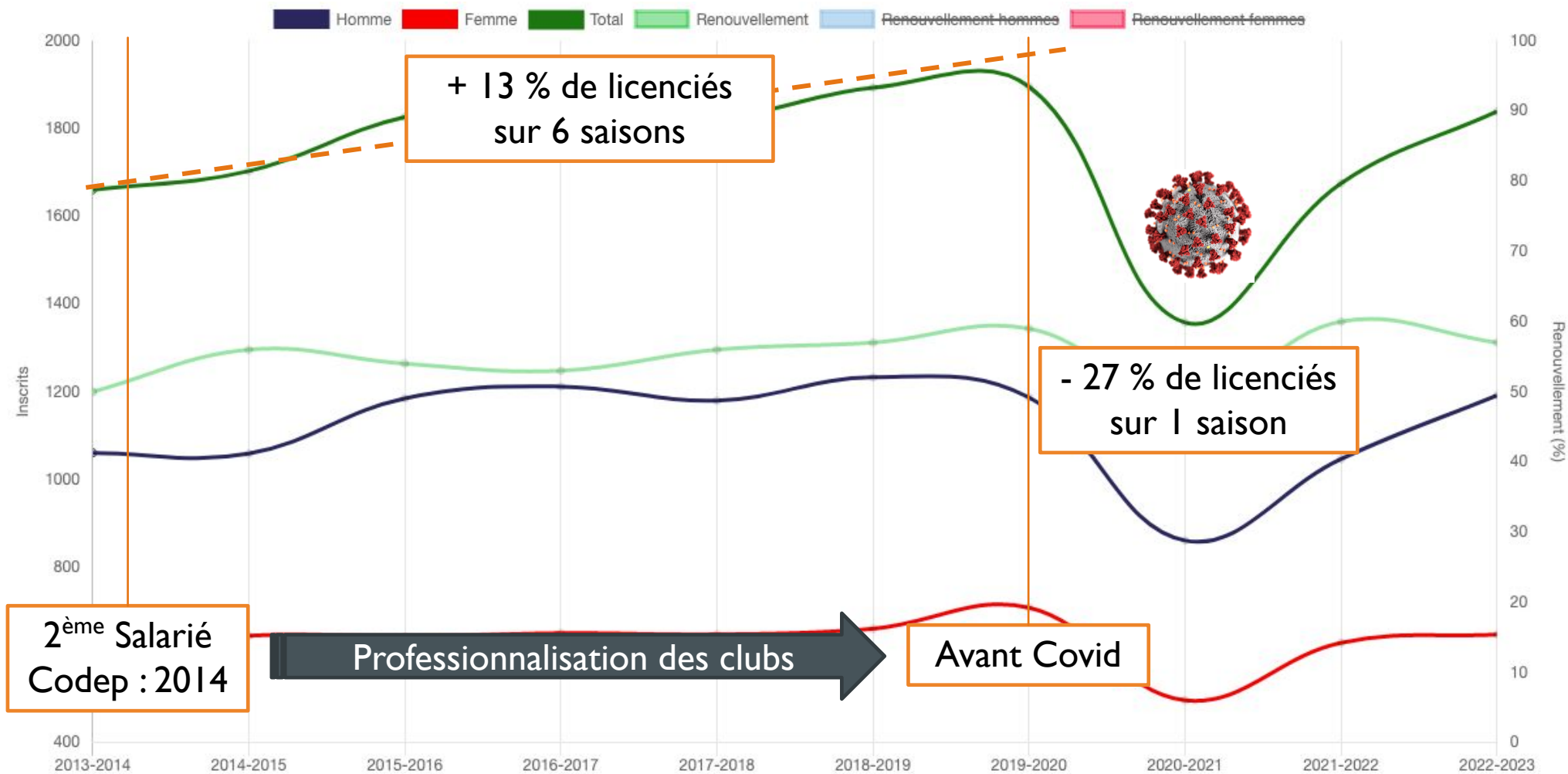
PROJET OLYMPIADE 2020/2024 DEFINI PAR LES CLUBS

SCÉNARIO SECONDAIRE : Structurer le projet sportif d'accès à la performance

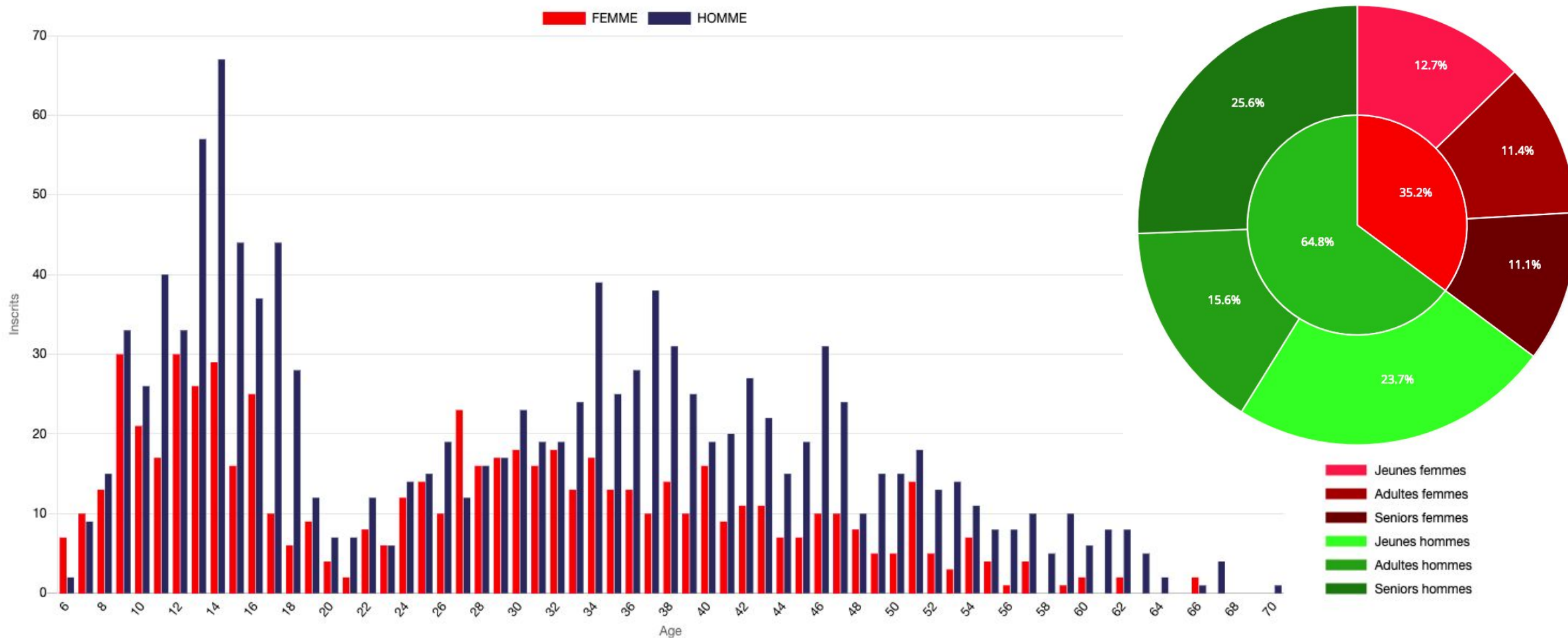
- Accompagner la professionnalisation dans les clubs (suivi des encadrants, structuration école de bad, appui et soutien aux dirigeants, etc.) ;
- Faire émerger un équipement sportif structurant sur le territoire (soutien des collectivités en cas de projet de construction, liaison collectivités/clubs, etc.) ;
- Organiser un évènement sportif majeur tel qu'un Championnat de France (mise en place d'un comité de réflexion et d'organisation, etc.).

OBJECTIFS : - Augmentation du nombre de créneaux encadrés ;
- Meilleure connaissance du Haut-Niveau des différents acteurs ;
- Accroissement du volume d'entraînement des meilleurs jeunes.

EVOLUTION DES EFFECTIFS



EVOLUTION DES EFFECTIFS



LES ACTIONS DE LA SAISON 2022/2023

- Administratives et financières : De nombreuses actions ont été menées pour stabiliser la situation et pérenniser les emplois et les finances du Codep ;
- Des échanges réguliers avec les clubs ont été mis en place pour reconstruire la situation pré-covid → Rencontre Clubs à l'occasion des championnats, Réunion de Codep dans les clubs, visites dans les clubs;
- Réforme Interclubs Départementaux Jeunes
- Réforme Circuit Départemental Jeune
- Aménagement des stages de l'Équipe Départementale Jeune

LES ACTIONS DE LA SAISON 2022/2023

- Remise en place Interclubs loisirs en semaine (8 équipes sur deux bassins, environ 80 participants) (Action : Raphaël)



LES ACTIONS DE LA SAISON 2022/2023

- Accompagnements sportifs avec l'EDJ sur le Championnat Régional Jeune, les 3 étapes du Circuit Interrégional Jeunes.
- Formations : formation GEO (4 inscrits), formation MODEF (7 inscrits), formation ABI (4 inscrits)
- Stages : 2 stages à l'été 2022 (18 + 16 inscrits) + 3 stages EDJ pendant les petites vacances (23 jeunes différents concernés)
- Préparation Stages Adultes (Eté 2023)

APPROBATION DU BILAN MORAL





Bilan Financier Saison 2022/2023

Nicolas Nolin



BILAN FINANCIER SAISON 2022/2023

- Logiciel : Migration du logiciel comptable.
- Analytique : Construction d'un plan comptable d'urgence suite à l'analytique sur les différents produits du CODEP.
- Calendrier : Mise en place d'un calendrier pour appréhender les diverses tâches à réaliser en temps (Subventions, Médecine du travail, adhésions...).

Présentation du Bilan 2022-2023

APPROBATION DU BILAN FINANCIER



Objectifs comptable 2023-2024

Le redressement financier est une priorité pour cette saison 2023-24, le comité et les représentants de clubs avaient acté une nouvelle année difficile, à la suite de l'AG 2022. Pour rappel un bilan négatif d'environ 3400€. Cette nouvelle année aura pour objectif de terminer avec un bilan à l'équilibre pour tendre vers le positif. Sans équilibre il sera impossible au comité de présenter pour la prochaine olympiade 2024-2028, un vrai projet aux clubs du département, un projet sportif. Les comptes du comité sont aujourd'hui au plus bas, en cas de nouvel exercice négatif le comité ne sera plus en mesure d'honorer ses factures.

Présentation du prévisionnel 2023-24

Prévisionnels 2023-2024 1/3

Plusieurs axes ont été regardé afin de déterminer les points d'actions :

□ Stage été :

Nous restons sur deux semaines de stage l'été qui seront décomposées de la sorte :

- Nous passons de deux stages jeunes à un stage jeunes, la motivation vient de la difficulté à remplir le stage de juillet qui est supprimé. Le stage étant grandement déficitaire.
- Le stage jeune supprimé est remplacé par un stage type adultes, dans cette version test, il est décomposé en 3 formules, le BP actuel ne compte qu'une formule sur 3 jours, la prudence sur la stabilité financière étant l'enjeu de cette décision.

Prévisionnels 2023-2024 2/3

□ EDJ + Compétitions Jeunes :

Une vérification après chaque événement, comme chaque poste de dépense, le comité se réserve le droit de supprimer un stage ou accompagnement, si celui-ci vient à déstabiliser le budget.

- EDJ : pas de changement sur la participation demandée.
- CIJ/CRJ : la réforme des compétitions ne permet pas d'affirmer à l'heure actuelle, le positionnement du comité sur les accompagnements. Une somme est attribuée, le positionnement du comité si forfait ou non, véhiculage...sera donc communiqué au plus vite.

Prévisionnels 2023-2024 3/3

□ Autres faits marquants :

- Pas de renouvellement du contrat avec la société UPB (Comptabilité);
- Augmentation de salaire et charge suite à l'avenant sur la CCNS;
- Augmentation du coût des compétitions TDJ/Promobad de 5€ à 10€;
- Homogénéisation du prix jour de formation, le coût journalier pour une formation sera de 100€, exemple l'ABI pour 4Jrs sera de 400€ le GEO pour 1Jrs sera de 100€;

APPROBATION DU PRÉVISIONNEL



PERSPECTIVES



Perspectives

- Préparation d'un nouveau projet pour 2024;
- Construction d'une nouvelle équipe et image du CODEP :
 - Des nouveaux membres issus idéalement de chaque club;
 - Rénovation de notre site web;
 - Une méthodologie de travail moderne (Réunion par visio ou par bassins en présentiel);
 - Aseptiser les vieilles rancœurs entre certains clubs et le codep en allant à la rencontre de ces clubs.
- Stabiliser la situation financière du CODEP :
 - Optimisation des ressources ;
 - Choix stratégiques des actions menés par le Codep vers les Clubs.

ELECTION DES MEMBRES DU CA

- Frederic Pichard
- Nicolas Nolin
- Michael Guinchard
- Raphaël Cordier
- Gildas Laforêt
- Gregory Favellet
- Romain Lebeault

Candidats sortants:

- Michael Guinchard
- Gildas Laforêt

Nouveaux candidats:

- Romain Lebeault
- Christophe Barrière



TOUR DE TABLE

